

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'ancienne ferme sise 4-6, rue de Reckange à Bissen se caractérise comme suit :

L'ancienne ferme, appelée « a Kréisch », sise 4-6, rue de Reckange remonte à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (GEN). À cette époque elle se trouvait en bord méridionale de Bissen. Depuis lors la localité s'est développée et de nos jours les immeubles sont implantés dans le centre (historique). Les différents corps de bâtiment sont disposés autour d'une cour de façon à former un U, ouvert sur la rue de Reckange (TYP). L'immeuble à gauche de la cour est l'imposante maison d'habitation, en face se trouve une dépendance agricole et l'immeuble fermant le U est une annexe transformée en maison d'habitation. Dans la prolongation du pignon de la maison, le long de la rue de Reckange l'ensemble est bordé par un mur en pierre. Y est intégré la partie supérieure d'une croix de chemin<sup>1</sup>.

Le point de mire est sans doute la remarquable maison d'habitation (n°6) dont la façade principale est divisée de manière symétrique en sept travées. L'entrée est centrale, mise en évidence par un escalier rectangulaire en pierre de taille, par l'encadrement qui est caractéristique pour son époque de construction et surtout par la porte en bois qui est probablement d'origine (AUT/PDR). L'encadrement est mouluré et porte sur la clé de voûte le millésime 1783. L'imposte qui surmonte l'entrée, de même que les encadrements des fenêtres, sont rectangulaires avec un léger délardement, ce qui est caractéristique de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle (AUT/PDR). La façade repose sur un soubassement en pierres apparentes qui semble assez haut, puisqu'il s'étend jusqu'en-dessous des appuis de fenêtre. La composition de la face principale est structurée horizontalement par des bandeaux, courant à hauteur des appuis de fenêtre et elle est encadrée par des chaînages d'angle et une corniche avec une moulure remarquable (PDR). Tous les éléments de structuration et de décoration sont en pierre de taille (AUT). À l'intérieur, la maison garde une grande partie de ses structures bâties et divers éléments historiques, tels que des portes, planchers et un escalier en bois, des arcs de la cuisine voûtée, des encadrements intérieurs en pierre ou encore la charpente (AUT/PDR).

La grange, qui est implanté vis-à-vis de la maison d'habitation présente un volume un peu plus petit, mais qui met la maison d'autant plus en valeur. Les ouvertures sont typiques pour une dépendance agricole, à savoir différentes tailles et formes, disposées de manière asymétrique dans la façade, selon leurs fonctions. Le grand portail de grange en arc surbaissé porte le millésime 1788 (AUT/PDR).

L'ancienne grange, transformée au début des années 2000 en maison d'habitation (n°4), conserve encore une partie de sa substance bâtie historique, mais le bâtiment ne remplit pas assez de critères

---

<sup>1</sup> Selon la tradition orale des soldats français auraient vandalisé la croix lors du « Klëppelkrich » en 1798. Information reçue par les propriétaires sur place en décembre 2022.

pour être digne d'une protection. Cependant, son implantation et son volume sont des éléments importants pour la conception de la ferme et de la cour. En effet, la forme en U de la ferme remonte sans doute à l'époque de construction de la maison à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sinon au plus tard au début du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque l'implantation est déjà reconnaissable sur le premier plan parcellaire (Urkadaster) de Bissen<sup>2</sup>.

Des constructions plus récentes telles qu'un hangar et des remises de jardin qui se trouvent sur le site ne présentent pas d'intérêts historiques ou architecturaux.

L'ensemble de l'ancienne ferme est un élément exceptionnel, aussi bien d'un point de vue historique et architectural que d'un point de vue urbanistique, puisque les deux hauts pignons qui donnent sur la rue de Reckange marquent fortement l'espace-rue. Ainsi, l'ancienne ferme présente un intérêt public d'être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR)

**La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'ancienne ferme dite « a Kréisch » à Bissen (nos cadastraux 1617/4711, 1617/4289 et 1617/4710). Le site en question présente également une sensibilité archéologique.**

Présent(e)s : Alwin Geimer, André Schoellen, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen, Régis Moes.

Luxembourg, le 18 janvier 2023

---

<sup>2</sup> Administration du cadastre et de la topographie, Bissen, Planche B7, 1824.